

Image not found or type unknown



Pension alimentaire insolvable

Par **elioraa02200**, le **19/10/2012** à **17:41**

Bonjour, je suis maman de deux enfants j'ai fait appel à la justice pour avoir une pension alimentaire jugement rendu aujourd'hui constate l'insolvabilité de monsieur et de ce fait déboute ma demande cependant j'ai 1 mois pour faire appel. SACHANT QUE MR ne s'est pas présenté à l'audience du 6 septembre pas d'avocat il a juste écrit est présenter des pièces pour ne pas payer, mr a eut un autre enfant et il vit en concubinage depuis 5 ans avec cette personne il ne le déclare pas au tribunal ni de charges elle est gérante d'une boutique lui travaille dans cette boutique à sa place et arrive à sortir un CDD de 4 mois et a un dossier en banque de France et c'est normal. que faire là je suis perdue. est-ce que quelqu'un peut me conseiller svp ? merci beaucoup